



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact :
M. Thierry Michel
Conseiller communal, chef du dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique
☎ 032 886 43 95 📱 079 352 98 27

Le renouveau de la médecine de proximité vallonnaise est en phase de finalisation

Avec 8 médecins généralistes sur 11 qui partiront en retraite durant ces 4 prochaines années, la pénurie qui s'annonce dans la région du Val-de-Travers est inquiétante et préoccupe le Conseil communal depuis plusieurs années.

En février 2015, la commune de Val-de-Travers a annoncé le lancement d'un partenariat public-privé, en étroite collaboration avec les époux Parmigiani, visant la mise sur pied d'un cabinet de groupe sur le site de la Villa Florius, sise ruelle Rousseau 2 à Fleurier. Ce partenariat se traduit de la manière suivante : investissement 100% privé avec un soutien de la commune sous forme de recherche active de médecins et de garantie de loyers pour les locaux inoccupés.

Alors que le but visé était de débiter une activité médicale avant janvier 2016, le Conseil communal a eu le plaisir d'annoncer que cet ambitieux objectif était atteint avec l'ouverture du cabinet collectif au 1^{er} décembre 2015. L'activité médicale s'est mise en place avec tout d'abord l'installation de deux médecins de famille : la Dresse Catherine AUBLIN puis, dès le 4 janvier 2016, la Dresse Catherine MONNIER.

Aujourd'hui, le Conseil communal a le grand plaisir d'annoncer que ces deux médecins seront très bientôt rejointes par une consœur. La Dresse Monserrat PERMANYER, médecin de famille, débutera en effet son activité à la ruelle Rousseau 2 à Fleurier le lundi 9 mai 2016. Son cabinet sera atteignable au 032 862 16 19.



Le Conseil communal est très heureux de cette nouvelle arrivée et il souhaite une chaleureuse bienvenue à la Dresse PERMANYER. Avec des démarches en voie de finalisation pour deux praticiens supplémentaires, il se réjouit de constater que la relève médicale sera ainsi consolidée durant ces prochaines années. Il réitère également toute sa reconnaissance aux époux Parmigiani pour leur exceptionnel engagement en faveur de la relève médicale de notre région.

Val-de-Travers, le 4 mai 2016

LE CONSEIL COMMUNAL

